



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://ecole.savigny69.free.fr>

Compte-rendu du conseil d'école du 27 mars 2008

Séance ouverte à 18 h 45.

Présents : -Pour la municipalité : M. Martinon (Maire), Mes Cutzach, Laurent (Conseillères municipales).
-Pour les parents : Mes Boissière, Chêne, Dougère ; M. Brochier (Titulaires), Me Techens ; M. Truant (suppléants).
-Pour les enseignants : Mes Guyot, Perrussel ; M. Bellynck, Amblard.
Excusés : - M. Lagrange (directeur) ; Me Roger (Dden).
Absent : -

Ordre du jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1- Questions des représentants des parents. | <i>Pour information</i> |
| 2- Rentrée 2008 : préparation. | <i>Pour information</i> |
| 3- Nouveaux programmes de l'école primaire. | <i>Pour information</i> |
| 4- Projet d'école 08-12. | <i>Pour présentation</i> |
| 5- Budget municipal 2008 : subventions et travaux. | <i>Pour consultation et avis</i> |
| 6- Coopérative scolaire. | <i>Pour information</i> |
| 7- Projets : classe transplantée, sorties scolaires. | <i>Pour consultation et accord</i> |

Préambule :

- Me Guyot en l'absence de M. Lagrange assure la présidence du conseil.
- Me Perrussel assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Me Laurent occupant une place au conseil en tant qu'élue, M. Truant assumera son poste jusqu'à la fin de l'année.
- Les personnes présentes au dernier conseil d'école **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 25 octobre 2007 après modification des points suivants :**
 - o **Correction du point 2-a) ligne 8: lire « ...ce système ne permet d'avoir que des enseignants... ».**
 - o **Ajout au point 2-c) : Les élèves de cycle 3 décloisonnent par niveau en histoire tous les jeudis à 13 h 30 (pour ¾ d'heure) pendant que les cycles 2 sont pris en charge par Mes Guyot et Perrussel en Education musicale.**

1-Questions des représentants des parents :

Me Guyot précise que toutes les questions soumises à l'ordre du jour ont été retenues.
Mr Brochier est la personne référente chargée de synthétiser les remontées des parents.

Question 1 : Comment améliorer l'utilisation du cahier jaune ? (rappeler son mode d'emploi ?)

Les enseignants font remarquer que le fonctionnement du cahier jaune est expliqué à la réunion générale de rentrée, ainsi que dans chaque réunion de classe en début d'année.

Dans les classes de cycle 2, un mot d'explication concernant le but et le mode d'utilisation du cahier de liaison est collé au début du dit cahier.

Les enseignants estiment donc que la communication au sujet de ce cahier est largement suffisante et qu'ils ne rappelleront pas son fonctionnement à ce moment de l'année.

Question 2 : Certaines informations pourraient-elles être en permanence sur le site de l'école quitte à être réactualisées régulièrement.

Les enseignants précisent que la mise à jour du site de l'école prend beaucoup de temps, temps personnel en plus du temps de classe, et que seuls M.Lagrange et M.Bellynck savent le gérer. Néanmoins, la demande des parents est entendue et l'équipe va y réfléchir.

Question 3 : Poursuite du projet de classement du fonds documentaire ?

Les parents font remarquer qu'un projet de classement avait été évoqué en conseil d'école, mais que depuis le projet n'a pas avancé : Me Boissière & Me Bonnet avaient été contactées afin de refaire le classement en cohérence avec celui de la bibliothèque de Savigny.

Les enseignants constatent qu'effectivement ce projet est au point mort, et le conseil lance donc un appel aux volontaires afin de gérer le classement de la BCD de l'école.

Question 4 : Avec quels moyens l'apprentissage des langues étrangères se poursuivra t-il ?

Cette question sera traitée au point 2 de l'ordre du jour.

Question 5 : Est-il possible de bénéficier d'une relecture du compte rendu du conseil d'école avant sa publication ?

Me Guyot fait remarquer que Mr Lagrange ne peut matériellement pas taper un compte rendu puis en taper un deuxième après lecture et éventuellement modification par les parents délégués.

Me Guyot fait également remarquer qu'en préambule de chaque conseil d'école le compte rendu précédent est soumis à approbation des membres du conseil, et que les modifications et les remarques à y faire figurer sont consignées à ce moment là.

Le compte rendu est toujours donné aux parents délégués qui se chargent de le diffuser aux parents qui le désirent, il est également mis en ligne et disponible à l'école.

Question 6 : Organisation pédagogique de la rentrée 2008 ?

Cette question est traitée au point 2 de l'ordre du jour.

Remarques :

- Mr Brochier souligne que de nombreux parents sont satisfaits des activités conduites à l'école, de la chorale, de l'informatique, ainsi que de la plaquette de présentation éditée cette année.
- Le comité des parents demande l'avis des enseignants sur l'envoi d'une lettre au ministre de l'éducation nationale concernant la gestion de la ½ journée de concertation sur les nouveaux programmes, dont la date a été fixée au 21/03/2008 puis annulée. Les enseignants n'émettent aucune objection quant à l'envoi de ce courrier, y compris à Mr Javaudin, Inspecteur d'Académie.
- Les enseignants souhaitent noter que Me Leca, correspondante du Progrès, a remercié Mr Lagrange pour la qualité de sa communication et les nombreux articles sur l'école, lors de la ½ journée de portes ouvertes.

2- Rentrée 2008 : préparation :

- Les prévisions sont légèrement en hausse : 124 élèves prévus à la rentrée, sans comptabiliser d'éventuels arrivées et déménagements.
- 20 élèves de CM2 partent au collège.
- 23 ou 24 enfants de Grande section sont susceptibles d'être inscrits l'année prochaine.
- L'école fonctionnera avec plusieurs classes à double niveau l'année prochaine ; il y aurait alors : 1 CP, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2/CM1 et 1 CM1/CM2. Cette formule n'est pas encore définitive et peut être modifiée en fonction des inscriptions. Les répartitions des enfants seront faites en juin mais l'équipe enseignante y réfléchit depuis un certain temps.
- Les parents demandent si les enseignants connaissent déjà le niveau de classe qu'ils auront à la rentrée 2008.

Me Guyot répond que l'organisation pédagogique est finalisée sous réserve d'éventuelles modifications en conseil des maîtres :

CP : Me Perrussel

CE1 : Me Guyot

CE1/CE2 : Mr Lagrange

CE2/CM1 : Mr Amblard

CM1/CM2 : Mr Bellynck

- Anglais
Mr Amblard est habilité et Mr Lagrange est en cours d'habilitation.
Si Mr Lagrange obtient son habilitation, l'anglais sera assuré par ces 2 enseignants. Dans le cas contraire, une demande d'intervenant sera faite à la rentrée prochaine. Les enseignants font remarquer que dans le projet de nouveaux programmes, l'anglais enseigné à l'école élémentaire passerait du niveau européen A2 au niveau A1.
- Les enseignants demandent le soutien des parents et de la municipalité auprès de Me Leroux, inspectrice de l'éducation nationale, pour le point suivant :
Ils souhaitent que les CP et tous les CE1 partent ensemble à la piscine, sur le même créneau horaire, avec Me Guyot et Me Perrussel, afin que les collègues de cycle 3 puissent décroquer en anglais et en histoire.
Les parents et la municipalité à l'unanimité soutiennent les enseignants dans cette démarche et joindront un courrier motivé.

3-Nouveaux programmes de l'école primaire.

L'équipe enseigne tient à préciser qu'elle a été consultée sur un projet et qu'elle en a tiré les remarques suivantes :

- Ces programmes font preuve d'un évident souci de clarté pour les enseignants et pour les parents.
- Les compétences exigibles pour les enfants sont précisées pour chaque niveau de classe et non plus par cycle.
- Ces programmes sont très denses et très ambitieux (trop ?) surtout au cycle 3, avec, notamment, l'arrivée d'une nouvelle matière : l'histoire de l'art. Les enseignants précisent que ces programmes chargés seront à mettre en place sur un temps de classe réduit de 2 heures (24 heures hebdomadaires au lieu des 26 actuelles), d'où un réel souci d'organisation.

4- Projet d'école 08-12.

Le nouveau projet d'école aura pour titre « Rendre l'enfant acteur de ses apprentissages » et développera les axes prioritaires suivants :

- améliorer la production d'écrits en lien avec la littérature.
- améliorer la compréhension explicite et implicite d'un texte.
- développer des attitudes de travail autonome.

L'équipe enseignante rappelle que ce projet est soumis à la validation de notre inspectrice avant d'être mis en place.

5- Budget municipal 2007 : subventions et travaux.

Les enseignants tiennent à remercier la municipalité et ont pleinement conscience de travailler dans de très bonnes conditions, et ce grâce aux moyens consacrés à l'école, par la mairie.

Me. Guyot informe ensuite le conseil de quelques demandes supplémentaires :

- Les toilettes de la cour fuient et sont en partie hors service. M.Martinon précise que l'entreprise de plomberie en sera avertie.
- M.Lagrange émet le souhait de pouvoir ouvrir la porte d'entrée du hall depuis sa classe, ce qui lui éviterait d'avoir à laisser ses élèves seuls, quelquefois à plusieurs reprises par demi-journée. La municipalité va étudier la possibilité de poser une gâche électrique.
- M. Amblard souhaite demander à la mairie s'il serait possible d'obtenir une subvention afin d'acheter du matériel d'enregistrement pour la chorale (enregistreur et micro) à hauteur d'environ 300 euros. L'objectif serait ainsi de créer nos propres CD de façon totalement autonome.

Les parents souhaitent également poser quelques questions à la mairie :

- Est-il possible de procéder à un aménagement confortable du préau du haut ?

M.Martinon répond que ces travaux sont très coûteux et que, dans l'immédiat, ils ne sont pas envisagés.

L'équipe enseignante fait remarquer que ce point a déjà été abordé en conseil d'école et que les arguments de la municipalité sont bien compris de tous.

- Est-il possible de s'assurer de la propreté quotidienne des toilettes et des locaux en règle générale ?

Me Guyot soulève le problème des relations parfois tendues avec l'entreprise Magnin et confirme les remarques des parents quant à l'efficacité du ménage. Les enseignants demandent d'ailleurs à ce qu'une aspiration soit effectuée au moins 2 fois par semaine et ne souhaitent plus se contenter d'un balayage quotidien.

- Les parents s'inquiètent de la sécurité aux abords de l'école. Comment faire pour améliorer ce problème récurrent ?

M. Martinon propose d'engager une réflexion sur ce sujet, notamment avec les parents d'élèves. Le conseil tient toutefois à faire remarquer que cette réflexion ne pourra aboutir sans un effort citoyen de chacun aux moments des entrées et sorties d'école. M le Maire rappelle que, lors des sorties scolaires, les cars sont censés se garer Allée des peupliers. Les classes et les parents doivent donc se rassembler à cet endroit.

- Comment envisager une protection plus efficace contre les effets thermiques du soleil ?

La mairie a envisagé la pose de films pare-soleil ; une étude technique et un devis sont en cours.

- Prévoir une information sur les garderies et études :

Le conseil fait remarquer que l'école ne peut gérer ce qui est du domaine péri-scolaire. Me Guyot précise que toutes les informations nécessaires sont données en début d'année dans les diverses réunions auxquelles sont conviés les parents. De plus, le règlement de l'étude est passé dans les familles, qui doivent le signer afin d'y inscrire leur enfant. Les parents demandent si ce règlement peut être mis en ligne. Me Guyot répond qu'elle transmettra cette demande à M. Lagrange.

6- Coopérative scolaire.

Ce point sera traité lors du conseil d'école du troisième trimestre.

7- Projets : classe transplantée, sorties scolaires.

Voici les sorties déjà prévues au calendrier :

- mardi 20/05 : CP et CP/CE1 : le parc des oiseaux à Villars les Dombes
- mardi 20/05 : CE1/CE2 : musée gallo-romain de Fourvière et Vieux Lyon
- lundi 03/06 : CE2/CM1 et CM1/CM2 : planétarium de Vaulx-en-Velin et Ebullisciences

Pour l'année 2008/2009 est prévu un projet de classe de neige concernant deux classes d'âge d'enfants n'étant pas encore partis, à savoir les CE2 et CM1, avec M. Lagrange et M. Amblard, pour une période de 5 à 10 jours.

Les enseignants tiennent enfin à remercier M. Chêne qui, en tant que pompier professionnel, est intervenu dans la classe de CE2/CM1.

Un grand merci, également, à Laurent Sachon et son équipe, pour leur disponibilité et leur rapidité d'intervention dès qu'un problème technique survient à l'école.

La séance est levée à 20 h 45.

Le secrétaire de séance :

Le président :